

ROUTES & MOBILITÉ, SPORT

Opération « Cols réservés aux cyclistes » : 5 dates programmées cet été!

Le Conseil départemental vous informe que le col de la Lusette, le col du Minier et le col du Lac seront exclusivement réservés aux cyclistes lors de 4 matinées et une soirée des mois de juillet et août durant lesquelles les cols seront fermés à tous les véhicules motorisés.

Publié le 18/07/2024 -- Temps de lecture: 05 minutes



Réalisée en partenariat avec l'office de tourisme Sud-Cévennes, cette initiative est la 2e édition des « Cols réservés en Sud Cévennes ». Elle vise à promouvoir le cyclisme, à mettre en valeur le territoire Sud Cévennes, et s'inscrit en droite ligne des orientations adoptées par le Conseil départemental pour les mobilités et le sport en 2023-2024. Le parcours est ouvert à tous les amateurs de vélo qu'ils soient chevronnés ou non, voire professionnels.

Le col de la Lusette

Le col de la Lusette (RD329) sera réservé aux cyclistes :

- le dimanche 28 juillet entre 7h et 11h
- le mardi 6 août entre 18h et 23h59

L'accès à l'Espérou sera possible par le col du Minier (RD48N) ou par Valleraugue (RD 986)

Le col du Minier

Le col du Minier (RD48N) sera réservé aux cyclistes :

- le dimanche 21 juillet entre 7h et 11h
- le dimanche 18 août entre 7h et 11h

L'accès à l'Espérou sera possible par Valleraugue (RD 986)

Le col du Lac

Le col du Lac (RD317) sera réservé aux cyclistes

• le dimanche 4 août entre 7h et 11h

L'accès à Cézas sera possible par la RD 317 (La Cadière-et-Cambo).

Perturbation du trafic routier

La circulation de véhicules motorisés sera interrompue à ces dates et horaires sur des RD concernées :

- Coupure de la RD329 entre Mandagout, le col de la Lusette et L'Espérou
- Coupure de la RD48N Le Vigan col du Minier
- Coupure RD317 Sumène col du Lac Cézas

Suivez-nous aussi sur le site internet www.inforoute.gard.fr et sur Twitter : @InfoRouteGard

